

Questions orales

• (1450)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE—LA RÉOLUTION COLLECTIVE SUR LE MOYEN-ORIENT**

M. Lee Richardson (Calgary—Sud—Est): Monsieur le Président, étant donné que le Canada a appuyé la résolution collective sur le Moyen-Orient lors du récent Sommet de la francophonie, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il faire part à la Chambre de la position du Canada face aux négociations directes entre Israël et les pays arabes?

Le secrétaire d'État estime-t-il que la tenue d'élections à Gaza et en Cisjordanie pourrait constituer un pas en avant dans le processus de réconciliation entre Israël et les Palestiniens?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je voudrais faire deux remarques. Tout d'abord, le député a parlé de la résolution collective adoptée au Sommet de la francophonie. Il convient de noter le rôle déterminant que le Canada a joué dans ce consensus. En fait, on pourrait ajouter qu'en raison des mesures que nous avons prises au cours de ce sommet, la résolution se présente dans une forme plutôt modérée.

Ensuite, au sujet des élections, nous estimons que la proposition de M. Shamir est un petit pas en avant, mais un pas important. Nous sommes d'avis qu'il nous faut plus de précisions à ce sujet. En effet, il serait utile de connaître les conditions de la tenue d'éventuelles élections. Nous estimons que c'est un début important dont toutes les parties devraient s'inspirer.

* * *

L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL**LE RETRAIT DE L'APPUI FÉDÉRAL AU CENTRE**

M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail. Le 17 avril 1978, tous les partis à la Chambre ont appuyé le projet de loi créant le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Nous lisons dans le hansard la déclaration suivante faite par le critique des questions de travail de l'époque:

Mon parti approuve ce bill, car nous estimons que la santé et la sécurité sur les lieux de travail est d'une importance primordiale.

En me fondant sur cette déclaration, je demande au ministre du Travail pourquoi, à son avis, le gouvernement retire son appui financier à ce centre qui a besoin de huit

millions de dollars par année pour fonctionner? Pourquoi le gouvernement veut-il faire disparaître ce centre en lui coupant les ressources financières?

L'hon. Jean Corbeil (ministre du Travail): Monsieur le Président, je remercie le député du Parti libéral d'avoir posé cette question sur le centre qui, je crois, accomplit un excellent travail depuis 10 ans.

Des voix: Bravo!

M. Corbeil: Nous souhaitons fortement que le centre continue de fonctionner parce qu'il produit un genre de renseignements et un produit qui sont facilement commercialisables. Nous croyons qu'avec le consentement du conseil des gouverneurs, le centre pourra, au cours des quelques prochaines années, trouver les fonds nécessaires pour poursuivre ses activités.

LES RÉPERCUSSIONS DES COMPRESSIONS SUR LE CENTRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, la perte de fonds que subit le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail va certainement y créer des difficultés financières et peut-être même entraîner la fermeture.

Ma question s'adresse au ministre du Travail. Sait-il que le Centre avait prévu élargir ses systèmes d'information de manière à inclure les polluants de l'environnement? Étant donné l'importance que le premier ministre a accordée à l'environnement, comment le ministre peut-il justifier cette réduction budgétaire de 8 millions de dollars imposée au Centre?

[Français]

L'hon. Jean Corbeil (ministre du Travail): Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné hier après-midi, le gouvernement dont je fais partie était fier de sa participation au financement du Centre CCOHS au cours des dernières années. Je voudrais mentionner que durant les six années au cours desquelles le Centre a fonctionné sous le régime libéral, le financement accordé par le gouvernement d'alors était de l'ordre de 3 millions de dollars par année. Depuis les cinq années, sous le régime du gouvernement actuel, le financement annuel a été augmenté à 8 millions par année. Je pense que ces chiffres parlent d'eux-mêmes, monsieur le Président, et indiquent l'intérêt de ce gouvernement pour ce Centre. Et nous sommes absolument convaincus justement de la qualité du produit qui va permettre à ce Centre de s'autofinancer très facilement au cours des prochaines années.